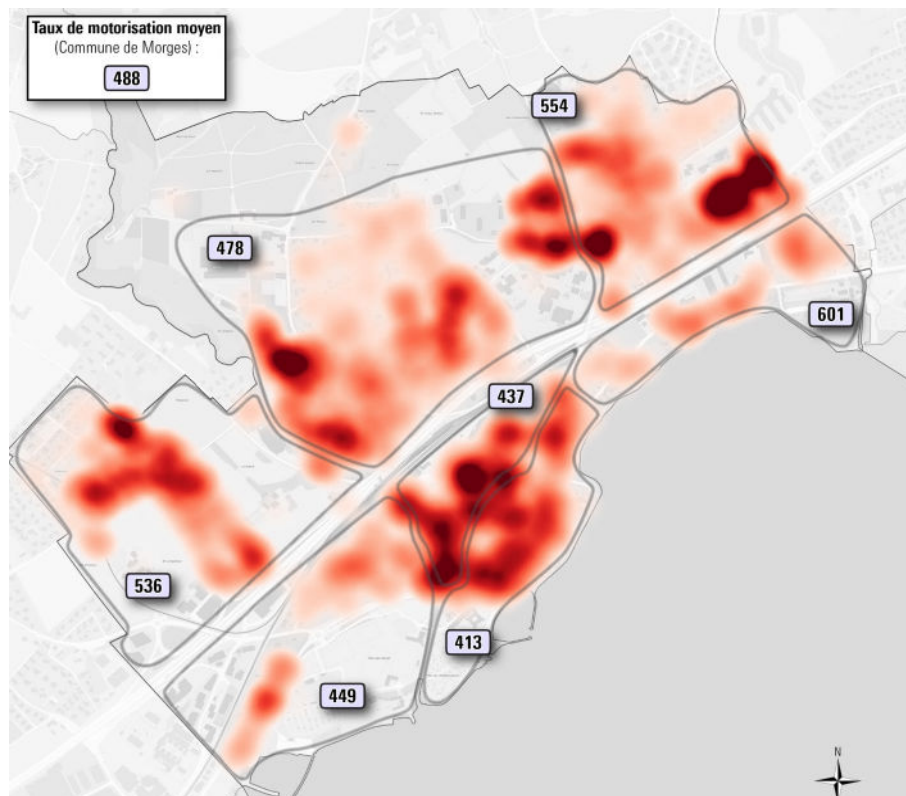


Affiner et mettre en oeuvre une nouvelle politique globale de stationnement



Analyse de la répartition spatiale des véhicules privés immatriculés sur la commune

Dans le cadre de sa politique en matière de mobilité durable, la Ville de Morges a défini dès 2011, les principes à poursuivre en matière de stationnement (voitures, deux-roues motorisés, vélos). Dans le prolongement de cette démarche, la Ville de Morges a mandaté RR&A pour actualiser, affiner et préparer la mise en œuvre de cette vision stratégique globale. L'étude a consisté à :

- ▶ établir un diagnostic actualisé des différentes offres et de leur utilisation, entre autres sur la base de campagnes de relevés,
- ▶ développer un concept de gestion du stationnement public des voitures répondant mieux aux objectifs stratégiques, et définir les modalités de sa mise en œuvre,
- ▶ développer l'offre de stationnement pour les vélos et les deux-roues motorisés,
- ▶ identifier les problématiques de stationnement liées aux manifestations et proposer le cas échéant des principes de gestion en vue d'une valorisation optimale des infrastructures de stationnement existantes,
- ▶ sur la base d'un benchmark, proposer une solution technique pour le jalonnement des principaux parkings publics et établir un concept de jalonnement,
- ▶ alimenter la réflexion concernant l'opportunité d'une nouvelle infrastructure de stationnement près du centre-ville (projet d'ouvrage sous les quais).

En réponse aux constats du diagnostic, les propositions ont préconisé en particulier :

- ▶ une réglementation-tarification nettement simplifiée, et incitant à une utilisation plus judicieuse des différentes offres de stationnement,
- ▶ une valorisation des capacités disponibles en ouvrages, entre autres via un jalonnement dynamique et une meilleure mise à profit lors de manifestations,
- ▶ la réaffectation des capacités excédentaires sur rue en faveur d'autres fonctions.